

Direction Générale de l'Armement (DGA)

Comité Social d'Administration de Réseau (CSA-R)

COMPTE RENDU

10 décembre 2025

Le Délégué Général pour l'Armement a présidé le Comité Social d'Administration de Réseau de la DGA (CSA-R DGA).

Vos représentants UNSA Défense élus au CSA-R DGA : Éric MAURICE, Stéphanie PIVOTEAU, Stéphane SIMON, Corinne BIDOT, Armand NEFFAR et Jean-François TISSIER.

Un premier CSA-R pour le nouveau Délégué, l'occasion de partager le ressenti des agents de la DGA

Ce CSA-R intervenait quelques semaines après la nomination du nouveau délégué à la tête de la DGA. Le comité a donc été l'occasion pour l'**UNSA Défense** de lui faire part des principales attentes des agents de la DGA, qu'elles soient salariales, liées à la surcharge de travail ou encore, aux irritants rencontrés au quotidien (cf. [déclaration liminaire UNSA Défense](#)). Le DGA a pour sa part annoncé les principales orientations qu'il entend donner à la DGA.

L'**UNSA Défense** a fait face à un délégué à l'écoute, rejoignant déjà plusieurs de ses considérations (sur le besoin de ressources), ou en prenant bien note pour les aspects encore méconnus de lui (le besoin d'amélioration de nos soutiens). D'emblée, le Délégué tient à souligner que la force de la DGA réside avant tout dans ses agents. Les aspects budgétaires sont certes aussi nécessaires à son fonctionnement, mais ils ne viennent qu'en second lieu. La priorité pour la DGA est de conserver sa capacité d'action, tout en sachant l'adapter aux nouveaux enjeux de défense, en coopération avec les forces et les industriels. La DGA devra notamment être vigilante aux coûts de production de certains armements de masse. La DGA devra également mieux s'affirmer sur certains grands caps technologiques à donner à l'industrie de défense, par exemple sur les architectures numériques d'ensemble, sur le besoin d'interconnexion des systèmes d'informations qui équipent nos armements (mission qui sera confiée au S2NA). Enfin, la DGA devra être à l'affût de toute rupture technologique susceptible d'améliorer sa productivité sans pour autant surcharger ses agents (IA, fabrication additive etc.). Il faut, sur certains programmes en boucle courte, parvenir à aller plus vite grâce à l'appropriation de ces outils.

Il n'y a guère que sur le plan de l'équité salariale que le DGA s'est nettement démarqué des positions de l'**UNSA Défense**, estimant que l'équité salariale absolue serait difficile à atteindre dans le contexte budgétaire. Le Délégué assume donc les priorisations salariales récemment effectuées, dont il précise que peu sont à la main de la DGA, si bien que cette dernière subit les grandes orientations ministérielles ou interministérielles. Le Délégué rappelle que la LPM a préféré mettre l'accent sur les effectifs (qu'il veillera à obtenir), plutôt que sur les mesures catégorielles. Il estime néanmoins que ces dernières redeviendront nécessairement d'actualité, lorsque le besoin d'ajustements salariaux se fera pressement sentir.

L'UNSA Défense vous propose d'accéder aux contenus préparés pour ce CSA-R:

- vision RH des recrutements au sein de la DGA (volumes, typologie des statuts), départs, effectifs prévus et réalisés, indemnités de départ volontaire (IDV) et rupture conventionnelle (RC),
- campagne de distribution du CIA,
- ajustements d'organisation de la DGA prévus en 2026 (finalisation de « DGA impulsion »),
- orientations budgétaires 2026 (à consolider),
- politique environnementale de la DGA,
- point d'étape de la démarche « culture managériale »,

- suite au GT ICT/TCT préalable à ce CSAR : nuages de points par âge et par classe d'emploi à fin 2024, bilans 2025 ICT/TCT (rémunérations, augmentations, effectifs, mobilités, recrutements et départs).

Demandez-nous ces présentations, nous les mettrons à votre disposition.

Vous pourrez échanger avec vos représentants **UNSA Défense** au CSA-R DGA sur leur contenu.

Vous pouvez également retrouver l'ensemble de nos comptes rendus sur le site internet [UNSA Défense](#)

Ajustements d'organisation de la DGA

Les projets d'instruction du Campus DGA seront transmis aux élus CSAR début 2026. Une douzaine d'agents sont concernés par la création de ce campus, même si l'essentiel de leur mission demeure inchangé. Les formations consacrées au domaine IA constitueront le premier chantier à conduire par le Campus.

DGA IP connaît également une transformation : la récente création du CND amène en effet à remodeler les unités d'ingénierie ASC et TSI. Les UI NUM et CYBER sont ainsi créées. La DGA précise que les 236 agents concernés conservent leurs activités et que leur fiche de poste n'évolue que sur le plan du rattachement.

Une réflexion est en cours concernant le S2NA. Une adaptation pourrait être envisagée afin de mieux mettre en œuvre le rôle de donneur d'ordre sur les grandes orientations à respecter par l'industrie de défense dans les domaines du numérique afin de garantir la cohérence d'ensemble inter-systèmes d'armement.

Les ajustements d'organisations précités ne seront pas les seuls à intervenir en 2026 (cf. planches proposées ci-avant pour disposer d'une vision plus complète). Si vous êtes concernés par ces évolutions et que vous entrevoyez une problématique, n'hésitez pas à saisir vos élus **UNSA Défense.**

A noter également, l'arrivée d'un adjoint cyber auprès du délégué, dès le 1^{er} janvier 2026. Cette fonction est dissociée de celle d'adjoint numérique, qui sera pourvue ultérieurement.

Réactions à la nomination du nouveau délégué

Cette nomination a suscité diverses réactions dans la presse, certaines très critiques envers la DGA ; des annonces de possible démantèlement de la DGA ont également eu lieu. Relayant une demande de **l'UNSA Défense**, le DGA s'attachera à lutter efficacement contre le « *DGA bashing* », qui porte atteinte au moral de ses agents. A cet effet, le DGA prévoit de s'adresser prochainement à la presse afin de couper court à ces rumeurs infondées, qu'il qualifie d'insupportables.

Aspects RH

La résolution de l'équation charge-capacité constitue une revendication récurrente de **l'UNSA Défense**. Le DGA convient que la DGA affiche un déficit de ressources au vu de l'augmentation des missions qui lui sont confiées.

Pour couvrir l'ensemble des missions de la DGA, le DIE convient qu'il faut recruter des niveaux 2 et niveaux 3, surtout dans les centres d'essais. Mais il fait avec les effectifs que la DRH MD lui autorise.

A ce stade, seulement 66 ETP supplémentaires sont prévus pour la DGA en 2026. Devant l'insuffisance de cet apport, vis-à-vis de l'augmentation des missions confiées à la DGA, une tentative d'anticipation sur la cible 2030 est à l'étude. Si la manœuvre aboutit, elle pourrait plus que doubler l'apport de ressources prévu en 2026.

Articulation CPP-RH / CMG : les services de la DRH DGA notent cette année un net progrès au niveau de l'édition des avenants ICT/TCT et de leur passage en paie, qui intervient sur 2025 pour la grande majorité. Le DGA considère néanmoins que l'organisation RH ministérielle est complexe et que des efforts de simplification sont à poursuivre. Un plan d'actions est en cours. De grands espoirs de fluidification sont fondés sur la future mise en production du système d'information RH « OPERA ».

Focus sur les ICT/TCT : une nette baisse des démissions est observée au cours de l'année 2025. En effet, 89 ICT/TCT étaient démissionnaires en octobre 2025, contre 170 en 2024 à la même date. Ces volumes reviennent donc aux formats d'il y a plusieurs années. Cette amélioration tangible traduit à la fois une certaine efficacité de la politique salariale menée au profit des ICT/TCT ainsi qu'un marché de l'emploi moins florissant dans l'industrie. La DGA note tout de même un point de vigilance sur la filière « achats ».

Le retour des nuages de points est salué par **l'UNSA Défense** : une présentation des rémunérations brutes par âges et par classes d'emplois vous est désormais proposée (arrêtée à fin 2024, mais la version 2025 vous sera communiquée dès que disponible). **Cette vision est complémentaire de celle apportée par les déciles. Elle permet assurément aux ICT/TCT de mieux se situer tout au long de leur déroulement de carrière.**

L'arrêté ouvrant droit aux promotions TCT→ICT devrait être prochainement publié. Le volume de l'année dernière devrait être approximativement reconduit (environ 7 droits). Le chiffre définitif sera connu quand la DGA aura précisément

identifié l'assiette des conditionnements, puisque les droits représentent 25% de cette assiette (pourcentage fixé par la convention de la métallurgie, sur lequel la DGA s'aligne).

Divers RH : la DGA prévoit toujours de **soutenir l'IS2E en 2026** (indemnité de sujexion pour expertise et essais), même si le contexte d'année blanche laisse plutôt entrevoir un aboutissement de la mesure en 2027.

Le DGA considère que le gel des **mesures catégorielles** ne sera pas définitif et qu'il faudra y revenir tôt ou tard, lorsque les problématiques d'attractivité/fidélisation seront trop saillantes. Un point pourrait être refait après le vote du projet de loi de finances 2026.

On note également une baisse de l'accompagnement des départs en 2025 (ruptures conventionnelles et indemnité de départ volontaire) : la DGA précise qu'il s'agit là d'une conséquence du contexte budgétaire.

CONCLUSION

Ce CSAR a principalement été un round d'observation avec le nouveau DGA. L'**UNSA Défense** a trouvé le délégué très au fait des grandes problématiques interministérielles qui impactent les agents de la DGA. Il s'est par ailleurs montré à l'écoute de certaines difficultés propres à la DGA, qui lui ont été signalées. Il n'y a guère que sur la nécessité d'un retour à une politique salariale bien plus équitable que le DGA s'est montré circonspect ou plutôt, démunis. L'**UNSA Défense** poursuivra ses actions, avec détermination, sur ce volet fondamental de la relation employeur-employé. Le DGA est un acteur majeur au sein de l'Etat, son soutien sur les problématiques salariales est d'importance pour le futur fonctionnement de la DGA. A défaut, la rancœur et la démotivation des agents de la DGA n'iront que grandissantes.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos élus au CSA-R DGA

Eric MAURICE
eric.maurice@intradef.gouv.fr
Stéphane SIMON
stephane.simon@unsa-defense.org
Stéphanie PIVOTEAU
stephanie.pivotau@intradef.gouv.fr

Corinne BIDOT
corinne.bidot@intradef.gouv.fr
Armand NEFFAR
armand.neffar@intradef.gouv.fr
Jean-François TISSIER
jean-francois.tissier@intradef.gouv.fr



UNSA Défense-78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS – [01 42 22 37 02](tel:0142223702)



federation@unsa-defense.org



@UnsaDefense



portail-unsa.intradef.gouv.fr



www.facebook.com/UNSADefense



www.unsa-defense.org



Unsa defense diffusion